

SEANCE DU 11 AVRIL 2008

PRESENTS : M. Jean GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, Michel VEUNAC, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, VOISIN, Conseillers Membres du Bureau ; Mme BISAUTA, M. GOUFFRANT, Mme GENTILI, MM. POMMIEZ, LOZANO, Délégués Titulaires de la Ville de Bayonne ; MM. DAUBAGNA, ROUX, PAUL-DEJEAN, Mme JARRAUD-VERGNOLLE, M. Jacques VEUNAC, Délégués Titulaires de la Ville d'Anglet ; MM. Jakes ABEBERRY, LAFITE, Délégués Titulaires de la Ville de Biarritz ; Mme DURRUTY, M. CAUSSE, Mme CASTEL, M. LACASSAGNE, Délégués Suppléants de la Ville de Bayonne ; M. CAZAUX, Mme GETTEN PORCHÉ, M. LIÉNARD, Délégués Suppléants de la Ville d'Anglet ; MM. POUYEYS, DOMÈGE, Mmes PRADIER, LANNEVERE, Délégués Suppléants de la Ville de Biarritz.

ABSENTS OU EXCUSES : M. BRISSON, Mme CONTRAIRES, Délégués Titulaires de la Ville de Biarritz ; M. CÉLAN, Délégué Suppléant de la Ville d'Anglet.

PROCURATIONS : M. BRISSON à M. DOMÈGE ; Mme CONTRAIRES à Mme LANNEVERE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

O/J N° 20 - RESSOURCES - FINANCES.  
CONVENTION FINANCIERE PLURIANNUELLE AVEC LE CENTRE DE MANAGEMENT  
EUROPE - AMERIQUE LATINE.

Monsieur Henri LABAYLE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La convention financière pluriannuelle signée pour la période 2005-2007 avec le Centre de Management Europe - Amérique Latine a pris fin le 31 décembre 2007.

Dans le cadre de la poursuite des missions de l'Association en faveur du renforcement des relations économiques entre pays européens et latino-américains, une nouvelle convention a été élaborée pour la période 2008-2010. Elle prévoit une contribution financière annuelle portée à 50 000 €, étant précisé qu'aucune augmentation n'avait été appliquée depuis 2002.

Les subventions allouées depuis 2005 ainsi que les montants proposés à compter de 2008 sont les suivants :

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le ..... 14 AVR. 2008 .....

Affiché le ..... 14 AVR. 2008 .....



Jean GRENET

Rappel des subventions attribuées			Subventions proposées		
2005	2006	2007	2008	2009	2010
45 000 €	45 000 €	45 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €

Il est demandé au Conseil Communautaire :

- de valider les montants de subventions ci-dessus, représentant une enveloppe financière de 150 000 € sur trois ans ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention correspondante, dont le projet est annexé au présent rapport.

ADOPTÉ

IL EST NOTE L'ABSTENTION DE MONSIEUR DIDIER BOROTRA